Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire, tenue ce mardi 8 septembre 2015, à 19 h 30, à la salle des délibérations du Conseil à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Guy Benjamin, maire, et à laquelle assistent, Mme Michèle Massé, MM. Jacques Auger, André Deschamps, Jean-Claude Fortin et Denis Chagnon conseillers.

Sont également présents : La greffière Me Isabelle Francois, le directeur général, M. Bertrand Déry et la trésorière Mme Micheline Quilès

2015-09-273 Adoption des procès-verbaux du 6, 11 et 26 août 2015

Des copies des procès-verbaux des séances tenues le 6, 11 et 26 août ont été remises à chacun des membres du conseil selon les dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (c. C-19), la greffière est dispensée de la lecture.

Il est proposé par : Denis Chagnon

Et résolu que les procès-verbaux des séances du 6, 11 et 26 août 2015 soient et sont adoptés tels que rédigés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-09-274 Adoption des comptes selon les listes mensuelles

Il est proposé par : Denis Chagnon

Et résolu que les comptes inscrits sur les listes soient et sont acceptés tels que présentés à savoir :

Comptes payés:

Chèques 45 016 à 45 030

45 036 à 45 097 pour un montant de 233 189,66 \$

Comptes payables:

Chèques 45 105 à 45 208 pour un montant de 226 055,50 \$

<u>Comptes recevables</u>:

Comptes 5FD000112 à 5FD000117 pour un montant de 22 045,43 \$

2015-09-275 Dépôt de documents

En vertu du *Règlement numéro 186 sur la délégation de certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats*, Me Isabelle François, à titre de directrice générale adjointe, a autorisé la proposition suivante :

 Mandat pour le contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre des Travaux de pavage et resurfaçage AO/2015-02-069 A et B à la firme Qualitas de Granby pour la somme de 7 285 \$ plus les taxes applicables, tel qu'il appert de la soumission du 15 août 2015.

2015-09-276 Nomination d'un maire suppléant / Régularisation

Considérant que la résolution 2015-02-042 nommait M. Denis Chagnon, conseiller, à titre de maire suppléant; pour une période allant jusqu'au 14 avril 2015:

Considérant qu'il y a lieu de préciser que la fonction de maire suppléant s'est prolongée tacitement et de façon consensuelle jusqu'à ce jour;

En conséquence :

Il est proposé par : Jacques Auger

Et résolu que Denis Chagnon, conseiller, soit et est nommé maire suppléant rétroactivement pour la période allant du 15 avril 2015 au 8 septembre 2015 et est, par les présentes, autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire tous les effets bancaires en l'absence du maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-09-277 Nomination d'un maire suppléant

Il est proposé par : André Deschamps

Et résolu que Jacques Auger, conseiller, soit et est nommé maire suppléant pour la période allant du 9 septembre 2015 au 8 décembre 2015 et est, par les présentes, autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire tous les effets bancaires en l'absence du maire.

Il est de plus résolu que Jacques Auger soit aussi nommé substitut afin de remplacer, au besoin, le maire aux réunions de la MRC de Rouville.

2015-09-278 Entretien des chemins d'hiver - Échange de services avec la municipalité d'Ange-Gardien / Facturation de 2012 à 2015

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu de procéder au paiement du montant 12 150,75 \$ \$ auprès de la municipalité d'Ange-Gardien, pour l'exécution par cette municipalité, durant les hivers 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 du déneigement et du déglaçage des rangs Casimir et Saint-Charles. En contrepartie, la Ville de Saint-Césaire a assumé l'entretien d'hiver de la partie du rang Rosalie située sur le territoire de la municipalité d'Ange-Gardien.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-09-279 Omnium de golf de la Ville de St-Césaire du 28 août 2015 / Inscription d'un quatuor

Il est proposé par : Denis Chagnon

Et résolu d'entériner l'inscription d'un quatuor, au coût de 470 \$, pour la participation au 26e Omnium de golf de la Ville de Saint-Césaire qui a eu lieu le 28 août 2015 à Saint-Césaire, et dont les profits seront versés à différents organismes à but non lucratif de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-09-280 Régie d'assainissement des eaux usées / Renouvellement du bail et déneigement 2015-2016

Il est proposé par : Jacques Auger

Et résolu d'aviser la Régie d'Assainissement des eaux usées de Rougemont / Saint-Césaire que le coût du service de déneigement pour les voies d'accès et aires de stationnement de la station d'épuration et des postes de pompage soit fixé à 5 514 \$ pour la saison 2015-2016.

Il est également résolu qu'à partir du 1^{er} janvier 2016, le coût du loyer mensuel pour le bureau de la Régie, situé au sous-sol de l'Hôtel de Ville, soit fixé à 298 \$.

2015-09-281 Remplacement du dégrilleur de la Régie d'assainissement des eaux usées Rougemont / St-Césaire / Certificat d'autorisation - Autorisation

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu d'autoriser la greffière à émettre une attestation de non-objection à la délivrance d'un certificat d'autorisation selon les prescriptions de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LRQ,. C. Q-2) pour les travaux de remplacement du dégrilleur de la Régie d'assainissement des eaux usées Rougemont/Saint-Césaire à la station d'épuration située sur la Route 112.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-09-282 Office municipal d'habitation de St-Césaire / Révision budgétaire

Il est proposé par : André Deschamps

Et résolu d'approuver le budget révisé daté du 3 août 2015 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Césaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-09-283 Remplacement des appareils respiratoires autonomes / Publication d'un appel d'offres via le système d'appel d'offres publiques SE@O

Considérant que le directeur du service sécurité incendie, Monsieur Étienne Chassé, recommande l'achat pour le remplacement des appareils respiratoires autonomes ainsi que des bouteilles, sachant que certains appareils ont atteint leur fin de durée de vie;

En conséquence :

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu de procéder à une publication d'un appel d'offres via le système d'appels d'offres publiques SE @O pour l'acquisition d'appareils respiratoires et de bouteilles.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2015-09-284 Entretien hebdomadaire des unités et équipements du service de sécurité incendie - Résolution 2011-05-183 / Abrogation

Considérant que la recommandation du directeur du service sécurité incendie, Monsieur Étienne Chassé;

Considérant la réorganisation des procédures de travail;

En conséquence :

Il est proposé par : Michèle Massé

Et résolu d'abroger la résolution 2011-05-183 à toutes fins que de droit.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2015-09-285 Réparation d'une section d'égout sanitaire sur la rue du Pont / Mandat de services professionnels d'ingénierie

Il est proposé par : Denis Chagnon

Et résolu d'autoriser le mandat de services professionnels d'ingénierie pour la réparation d'une section d'égout sanitaire sur la rue du Pont à la firme EXP de Granby pour la somme de 9 500 \$ plus les taxes applicables, le tout tel qu'il appert de l'offre de services datée du 28 août 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-09-286 Demande de dérogation mineure déposée par Monsieur Nicolas Melsbach pour l'installation d'une nouvelle enseigne à plat au 1390-1398, rue Notre-Dame

Considérant qu'une demande de dérogation mineure a été déposée par monsieur Nicholas Melsbach de CMD Signalisation Architecturale, concernant l'installation d'une nouvelle enseigne à plat au 1390-1398, rue Notre-Dame;

Considérant que la demande porte sur la norme fixant le nombre maximal d'enseignes pouvant être installées par emplacement commercial, au sein de la zone 122-P, tel que stipulé à l'article 13.7 du Règlement de zonage numéro 92-2005;

Considérant qu'une dérogation mineure, approuvée sous la résolution numéro 212-2008, a autorisé l'installation de cinq enseignes sur ce même emplacement commercial;

Considérant que cette enseigne, ainsi que son emplacement projeté, est illustrée et décrite aux plans déposés par le requérant en date du 17 juillet 2015 et portant le numéro de projet 23683;

Considérant que cette demande de dérogation mineure ne porte pas sur une propriété implantée dans une zone où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique;

Considérant que l'immeuble visé par la demande de dérogation mineure appartient à une zone patrimoniale, tel qu'identifié à l'annexe B (plan de zonage) du Règlement numéro 92-2005 de zonage;

Considérant que cette demande de dérogation mineure respecte les objectifs du Règlement numéro 91-2005 sur le plan d'urbanisme;

Considérant que cette demande de dérogation mineure respecte les critères contenus au Règlement numéro 14 sur les dérogations mineures;

Considérant que le demandeur a fait l'état du préjudice sérieux occasionné par le refus de la demande;

Considérant que la demande ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins;

Considérant qu'un avis public a été publié dans l'édition de La Voix de l'Est du 25 août 2015;

Considérant que le CCU, lors de la séance du 27 août 2015, recommande l'acceptation de la demande de dérogation mineure;

En conséquence :

Il est proposé par : André Deschamps

Et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure pour l'installation d'une nouvelle enseigne à plat sur l'immeuble du 1390-1398, rue Notre-Dame présentée par le requérant, le tout tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-09-287 Demande de PIIA présenté par monsieur Nicolas Melsbach relativement à l'installation d'une nouvelle enseigne à plat pour le 1390-1398, rue Notre-Dame

Considérant que monsieur Nicolas Melsbach à titre de mandataire pour le propriétaire Résidences du Collège CRP (2014) inc. dépose un projet relativement à l'installation d'une nouvelle enseigne à plat pour l'immeuble du 1390-1398, rue Notre-Dame situé dans la zone 122-P;

Considérant que cette zone est assujettie à un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), à l'aménagement des terrains et aux travaux qui y sont reliés;

Considérant que le CCU lors de sa séance du 27 août dernier recommande l'acceptation de la demande telle que présentée puisque le projet respecte les critères et objectifs du PIIA de cette zone;

En conséquence :

Il est proposé par : Denis Chagnon

Et résolu d'accepter le plan d'implantation et d'intégration architecturale en matière d'affichage tel que déposé par monsieur Nicolas Melsbach à titre de mandataire à l'égard du projet d'affichage pour le 1390-1398, rue Notre-Dame, le tout tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-09-288 Nomination d'un nouveau membre citoyen au Comité consultatif d'urbanisme

Considérant qu'un poste de membre résident est à combler au comité consultatif d'urbanisme;

Considérant que le comité consultatif a fait ses recommandations après l'analyse des candidatures reçues suite à l'appel de candidatures publié dans le journal municipal et sur le site web de la Ville;

En conséquence :

Il est proposé par : Michèle Massé

Et résolu de retenir la candidature de Monsieur Gilbert Viens, résident de Saint-Césaire pour siéger au comité consultatif d'urbanisme au poste de membre résident. La nomination est en vigueur dès maintenant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-09-289 Avis de motion afin de modifier le règlement numéro 133 modifiant le règlement numéro 13 constituant le CCU déjà modifié par le règlement numéro 53

Avis de motion est donné par M. Jacques Auger conseiller, à l'effet qu'il sera présenté, à une séance subséquente tenue un jour ultérieur, un règlement afin de modifier le règlement numéro 133 modifiant le règlement numéro 13 constituant le CCU déjà modifié par le règlement numéro 53.

2015-09-290 Avis de motion afin d'adopter un règlement concernant le fauchage des terrains vacants et autres nuisances

Avis de motion est donné par M. Jacques Auger conseiller, à l'effet qu'il sera présenté, à une séance subséquente tenue un jour ultérieur, un règlement afin d'adopter un règlement concernant le fauchage des terrains vacants et autres nuisances.

2015-09-291 Liste de remplacement pour le poste de brigadier scolaire / Autorisation

Considérant la recommandation du directeur du service sécurité incendie, Monsieur Étienne Chassé;

Considérant que suite à l'affichage du poste de brigadier liste de remplacement afin de palier à un besoin;

En conséquence :

Il est proposé par : Michèle Massé

Et résolu de retenir les candidatures suivantes afin de constituer la liste de remplacement pour le poste de brigadier scolaire :

- Christiane Berthelette;
- Justine Briand
- Denise Roy

Il s'agit d'un poste sur appel selon les besoins du service.

La rémunération associée à ce poste col bleu est établie selon la grille salariale des emplois de la Ville. L'embauche à ce poste est conditionnelle à une vérification satisfaisante des antécédents judiciaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-09-292 Renouvellement du contrat de service avec la SAAQ à titre de mandataire – Autorisation de signature

Considérant que le contrat de service de la Ville de Saint-Césaire à titre de mandataire de la Société de l'Assurance Automobile du Québec (SAAQ) en permis et immatriculation numéro PI-06-351 arrive à échéance le 31 décembre 2015;

Considérant que la SAAQ propose le renouvellement du contrat de service pour une période additionnelle d'un an débutant le 1^{er} janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2016;

En conséquence :

Il est proposé par : André Deschamps

Et résolu que le maire ou le maire suppléant, en l'absence de ce dernier, de même que le directeur général soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire le contrat de service à intervenir avec la Société d'assurance automobile du Québec pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 soit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-09-293 Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ 2014) - Modification de la programmation / Autorisation

Considérant que des modifications doivent être apportées à la programmation des travaux dans le cadre du programme de la taxe d'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

En conséquence :

Il est proposé par : Michèle Massé

Et résolu d'autoriser Monsieur Bertrand Déry, directeur général, à effectuer les changements à la programmation des travaux selon la programmation soumise en date du 8 septembre 2015 et d'autoriser l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation des territoires pour approbation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-09-294 Pétition « SOS Route Verte » / Appui

Considérant que le gouvernement du Québec a annoncé qu'il mettait fin au programme d'entretien de la Route Verte;

Considérant l'appel à la mobilisation lancé par les élus de la grande région de Granby afin de se joindre au mouvement citoyen d'Équiterre;

En conséquence :

Il est proposé par : Jean-Claude Fortin

Et résolu d'appuyer la pétition en ligne « SOS Route Verte » et d'inviter les citoyens à manifester leur appui en signant la pétition.

Lecture de la c 2e période de c Levée de la sé	•			
Guy Benjamin Maire			Me Isabelle François Greffière	
Certificat de c	<u>rédits</u>			
Je soussignée, Micheline Quilès, trésorière, certifie par la présente qu'il y des crédits disponibles pour les dépenses décrites dans les résolution suivantes :				
	2015-09-275, 2015-09-291,		8,2015-09-279,2015-09-282 3.	,
			Micheline Quilès Trésorière	